



DELIBÉRATIONS N°116
CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2022

DEL 2022.07.06/116

Thème :
AFFAIRES SCOLAIRES

Objet :
Subventions aux
activités
pédagogiques - École
de St Blaise / Année
scolaire 2021-2022 :
« Nuitée refuge »

Convocation :
Date : 29/06/2022
Affichage : 29/06/2022

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 29

Nombre de
suffrages

exprimés : 33

Le **mercredi 06 juillet 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Renaud PONS, Francine DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_116-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

Rapporteur : Michèle SKRIPNIKOFF

- VU** La circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.
- VU** La circulaire n° 2005-1 du 05 janvier 2005 relative aux séjours courts et aux classes de découverte.
- VU** La circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative aux transports et à l'encadrement des sorties et voyages scolaires.
- VU** la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes Alpes et la Ville.
- CONSIDERANT** l'avis favorable de Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Briançon.
- CONSIDERANT** que pour l'année 2022, la participation du Conseil Départemental est de 12 euros par enfant dans la limite de 1000 euros sans pouvoir excéder la participation communale.
- CONSIDERANT** que l'école de SAINT BLAISE organise une nuitée en refuge pour les élèves de CP au CM2 (39 enfants), du 20 au 21 juin 2022 pour un budget prévisionnel de 1967,98 € détaillé ci-dessous.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en euros	Libellés	Montants en euros
Hébergement + repas	1387,98	Participation familles	585,00
Transport bus	580,00	Subventions :	
		- Conseil Départemental	468,00
		- Ville de Briançon	468,00
		Autres participations :	
		- Association des amis de l'école	446,98
TOTAL	1967,98	TOTAL	1967,98

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_116-DE

Reçu le 12/07/2022

Publié le 12/07/2022

CONSIDÉRANT les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports » réunie le 04 juillet 2022.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2022.07.06/116

PUBLIÉE LE : **12 JUIL. 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

